L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 72, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 13 JUIN 4

INDUSTRIE LOUISIANAISE.

Brasserie à vapeur de Casper Lusse et Léger de la Nouvelle-Orléans.

Il y a deux ans, M. *Casper Lusse* conçut l'idée de faire du Léger Beer dans cette ville et de produire un article pour lequel des sommes énormes sont envoyées annuellement dans l'Ouest. Il considérait un grand établissement, se procura toutes les machines nécessaires et se mit à l'œuvre. Son procédé est l'emploi de la glace, ce qui conservait la bière en excellent Lager Beer. Après avoir construit une vaste glacière, M. Lusse commence à brasser une bonne bière, mais il y manquait quelque chose pour procurer une satisfaction générale. Ayant pu s'assurer les services d'un brasseur de première classe, M. Lusse a fini par obtenir une bière claire, forte et appétissante, qui peut rivaliser avec les meilleurs produits de l'Ouest. Il fait travailler maintenant jour et nuit et l'établissement fournit 100 demi-barils par jour.

Avant hier, dans l'après-midi, une nombreuse compagnie, plus de 100 personnes, s'était réunie dans l'établissement pour participer à une belle collation où naturellement la bière mousseuse devait être l'article le plus intéressant. La compagnie fut introduite dans la maison à glace où une température d'environ 42 degrés est toujours entretenue.

Là, dans un espace de 55 pieds de haut, de 45 pieds de large et de 64 pieds de long, divisé en deux appartements — une cave de fermentation et une cave d'approvisionnement — sont de larges barriques de 240 gallons chacune. On en tire une pour la vente de chaque jour. Le second étage de cette grande glacière, avec une capacité de 1500 tonneaux, donne de l'air froid à toute la partie du rez-de-chaussée.

Après la collation, plusieurs allocutions ont été faites, toutes très flatteuses pour M. Lusse dont l'industrie habile s'exerce au profit de la Nouvelle-Orléans. M. Lusse a répondu en disant qu'il tacherait d'augmenter sa brasserie, afin de répondre à la demande qui augmente sans cesse.

Le lager orléanais a été déclaré excellent, et les maîtres de salon qui s'approvisionnent à la brasserie de M. Lusse reçoivent leur lager tout frais, non dédécoré par le transport sur steamer ou sur chemin de fer, froid comme la glace, deux fois par jour et à un prix beaucoup moindre que celui du lager d'importation.

AUX PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX.

M. A. Vitter, coin Canal et Salomon, qui publie une attestation dans une autre colonne, est un de nos grands propriétaires d'animaux. Convaincu que la "Louisiana Benevolent Live Stock Insurance Company" est une institution fondée sur des bases sures et légitimes, il y a fait assurer ses têtes. Il n'a pas tardé à se féliciter de sa prévoyance, car, ayant pris sa police le 3 juin, le 8 il constatait une perte qui a été ouverte par le paiement immédiat du montant de l'assurance. Les propriétaires d'animaux ne devraient pas hésiter un seul instant à les faire assurer; ils auront alors les services gratuits de vétérinaires habiles et expérimentés, et ce n'est pas là, on en conviendra, une mince considération. Les Bureaux de la Compagnie sont au No 128 rue Gravier.

TAXE.—Il est encore temps de payer la taxe de desséchement sans que les frais du sheriff y soient ajoutés, et avec l'avantage d'un escompte. M. J. B. Guthrie, rue Gravier 122, a la seule agence pour payer ces assessements en warrants de drainage.

Cet assessement est dans la forme d'un jugement final, enregistré comme un premier privilège sur la propriété. Voici la loi sur laquelle le dit jugement est basé: "Le dit gage, privilège et la dite première hypothèque primera tous les gages et privilèges quels qu'ils soient, tacites, conventionels, légaux ou judiciaires, et restera affectant la dite propriété jusqu'à ce que le montant assumé et les intérêts auront été payés en plein." Sect. 7, act du 15 mars 1855, décrété de nouveau dans d'autres statuts.

Par une récente décision de la Cour Suprême, les administrateurs de ville doivent collecter cette taxe par la saisie et la vente si cela est nécessaire. Que ceux qui sont intéressés y prennent garde!

WORKINGMEN'S BANK.—Banque des Travailleurs. Cette banque publie aujourd'hui dans nos colonnes, une annonce qui mérite toute l'attention des capitalistes. Ils y verront qu'ils peuvent prendre avec cet établissement du crédit tous les arrangements désirables. On y délivre des certificats de dépôt portant intérêt à des taux fort avantageux. Les petits dépôts y sont reçus en tout temps, même le soir de 5 heures et demie à 7 heures et à cet égard la Banque des Travailleurs offre de telles facilités qu'on peut la considérer à juste titre comme une caisse d'épargnes des plus utiles. Elle tire aussi sur quantité de villes de France et c'est un avantage précieux qu'elle offre de plus. Voyez l'annonce.

VINS, EAUX-DE-VIE, LIQUEURS.—MM. Hârcier et De Smet, rue Tchoupitoulas No. 3, ont à vendre de grandes consignations de vins de Signouret frères, de Bordeaux, des eaux-de-vie de Jules Robin, cognac en futailles et en caisses, anisette, curaçao et autres liqueurs, whisky de seigle, ainsi qu'une grande quantité d'articles alimentaires conservés et de fruits à l'eau-de-vie. Voyez l'annonce.

DÉCIDÉMENT LA VOGUE EST LA.—Oui! chez Moody, au Palais de Granite, au coin des rues Canal et Royale. Et pourquoi? Parce qu'on y vend des articles faisant à très bas prix, secret de commerce que tout le monde ne possède pas. Allez donc chez Moody, non pour apprendre ce secret qui vous serait inutile, si vous n'êtes pas commerçant, mais pour en avoir le bénéfice et vous avez besoin de chemises ou de quelque autre article de lingerie que M. Victor Grimmer vous montrera avec toute la complaisance possible.

NOUVELLES RECETTES DE MARCHANDISES.—La maison J. Tarcotte, 155 rue du Canal, coin Baronne, vient de recevoir, comme on le verra par une annonce insérée plus loin, une très grande quantité de étoffes les plus recherchées dans la saison actuelle. M. Turcotte, désirant, comme toujours, plaire à ses clients, offre ces étoffes aux prix les plus modiques du marché et engage chacun à profiter le plus vite possible, de cette excellente occasion de faire des emplettes exceptionnelles.

CRESCENT STORE.—Grande réduction de prix pour cause d'inventaire au "Crescent Store", rue Bourbon 17, près la rue du Canal. Voilà pour les dames une fameuse occasion d'avoir de belles marchandises à bon marché, et que nous leur recommandons. Voir l'annonce.

INTÉRESSANT.—La maison Fellman, Brus, publie sous ce titre une annonce qui mérite de fixer d'une manière toute particulière, l'attention du public. Cette maison est trop favorablement connue pour que nous en fassions l'éloge, qu'il nous suffise de dire que tout ce que contient son annonce est digne de foi. Voir l'annonce pour l'énumération des marchandises sèches nouvellement reçues et offertes en vente à des prix modérés.

FÊTES CHAMPÊTRES.—Décidément les Fair Grounds sont à la mode et nous ne voyons pas pourquoi nous dépenserions encore tant d'argent pour avoir un nouveau Parc de ville, quand nous ne nous servons pas même de Pancien, quand nous avons les Fair Grounds et surtout quand nous pouvons nous y transporter si facilement et si agréablement en prenant les chars du chemin de fer d'Orléans qui partent de la statue de Clay, rue du Canal, par cette ligne, l'excursion est charmante.

Eventails japonais grandeur extra, à seulement 15 cts., chez Danziger.

—On télégraphie de Berlin, le 24 mai, à la *Gazette de Cologne*:

"La nouvelle d'après laquelle le prince de Bismarck aurait l'intention de vendre en terre de la Varzin est démise de fondement, bien que le prince ait résolu, à cause de l'état de sa santé, de séjourner dans cette propriété moins longtemps qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, et ait aussi l'intention d'acheter dans l'Allemagne du Sud, peut-être dans un autre pays que la Poméranie, un domaine où il puisse aller passer un congé, soit au printemps, soit en automne."

GRAND SACRIFICE DE PIANOS.—Nous appelons l'attention des pianistes sur l'annonce de M. Louis Grunewald, 18, 20 et 22 rue Bienville, qui a à vendre plusieurs bonnes places d'occasion à très bon marché. Ce sont des Chickering à 500, un Gilbert à 375, des Pleyel et d'autres dont nous le recommande, tous garantis en bon état.

M. Grunewald vend aussi des pianos neufs à des prix très réduits. Voyez l'annonce.

CHEMISES FRANÇAISES.—Nous signalons à l'attention de nos lecteurs un avis de M. S. Sembre, publié plus loin, dans lequel il annonce avoir reçu, des chemises françaises de tous genres et qu'il vend à des prix d'une modicité presque incroyable, ainsi qu'un assortiment complet et varié d'articles de toilette pour hommes, tels que: cols, français, manchettes, cravattes, mouchoirs, chaussettes, chemises de nuit, caleçons, costumes de bains, etc. M. Sembre profite de cette occasion pour annoncer également qu'il a fait subir une très grande réduction aux prix de ses voitures d'enfants, en-tout-cas, parasols, et enfin tout les articles dont se compose le fond riche de son magasin.

$15.—$20.—Pour cette modique somme, au dépôt général de Wehrmann, 120 rue Royale, on donne une machine à coudre de seconde main garantie, et payable une piastre par semaine.

PHARMACIE ET DROGUERIE.—La maison P. L. Cusachs, 37, rue Royale, accroît tous les jours son stock déjà si vaste de drogues et de produits pharmaceutiques. Nous appelons l'attention des détaillants et du public en général sur l'annonce insérée plus loin.

La plus grande merveille du siècle? Comment Danziger peut vendre à si bon marché.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La justice et le système du jury.

Nous entendons un grand nombre de personnes se plaindre de la mauvaise administration de la justice à la Nouvelle-Orléans, et pourtant, des mêmes personnes, quand elles sont appelées à servir dans un jury pour une affaire criminelle, trouvent toujours un prétexte pour se faire récuser.

Si les honnêtes citoyens reculent ainsi devant l'accomplissement d'un devoir aussi simple, de quel droit peuvent-ils accuser la justice d'avoir une balance qui penche plus d'un côté que de l'autre. En se retirant par indifférence ou par paresse, les négociants, et en général tous les hommes intelligents et respectables ne laissent-ils pas le champ libre aux coquins sans scrupule qui se font jurés par métier et qui acquittent toujours moyennant finances!

D'ailleurs, le système du juri tel qu'il est établi aux Etats-Unis nous semble absurde, car le juré, pour peu qu'une affaire criminelle se prolonge, devient un véritable prisonnier.

Il n'est pas libre de sortir, il ne peut pas communiquer avec le dehors, il étouffe en été dans une chambre étroite et il gèle en hiver.

En vérité, sa position n'est pas très agréable!

La loi exige aussi l'unanimité du juri, et cela tient à compliquer beaucoup de procès, sans compter les renvois pour cause de non entente, etc.

Il nous semble qu'on pourrait modifier la système du juri de façon à ne plus effrayer personne.

On pourrait d'abord, au lieu d'exiger une unanimité difficile souvent et impossible parfois à obtenir, se contenter d'une majorité des deux tiers dans les affaires criminelles et d'une majorité simple dans les affaires civiles.

Et puis, il faudrait montrer plus de confiance à l'égard des jurés,—la confiance oblige tout autant que l'honneur;—de plus les claquemurer comme s'ils étaient eux-mêmes des criminels et les laisser vaquer à leurs affaires personnelles après l'ajournement des cours.

En ne considérant plus les jurés comme des hommes prêts à se vendre et disposés à se laisser acheter, qu'il fasse annuler rigoureusement et garder sous clefs, on obligera ces jurés à se respecter et on leur inspirera la volonté de se rendre digne de la confiance qu'on leur témoigne.

D'ailleurs, si le système du juri était amendé comme nous l'indiquons, les gens respectables n'éprouveraient plus à devenir des jurés et les coquins n'éliparaîtraient volontairement, en s'apercevant qu'il n'y a plus de profit à espérer.

Les réflexions qui précèdent nous ont été inspirées en lisant le rapport de la Cour Criminelle Supérieure.

Avant-hier, quand l'affaire des trois nègres accusés du meurtre d'un autre nègre du conducteur, du nom de Allen Hicks, a été appelée, sur 250 citoyens désignés par les sommaires pour servir dans le juri, on n'a trouvé que onze jurés et il a fallu attendre au lendemain pour compléter le nombre.

Tout cela est déplorable.

Or, nous disons, sans vouloir passer pour un ogre qui se nourrit de chair fraîche, que la peine capitale est nécessaire au maintien de la société et qu'un exemple est indispensable à la Nouvelle-Orléans, où tant de crimes ont été commis depuis quelques années qui sont restés impunis.

Un ordre important.

Nous reproduisons textuellement l'ordre suivant que nous trouvons au bureau du Surintendant de la police métropolitaine:

Nouvelle-Orléans, Lne., 12 juin 1875.

Ordre général No 2.

A partir du 18 du mois courant, tous les jeux (*swindling gambling games*), tels que: le Bunko, la Roulette, le Keno ou la Roue de la fortune, seront prohibés dans les limites du District Métropolitain; et il incombe à tous les commandants de precincts d'exécuter rigoureusement les dispositions de cet ordre.

Dans le cas où un établissement de jeux serait ouvert et les jeux continués après la date ci-dessus fixée, le commandant, qui ne se sera pas conformé à l'ordre, en négligeant de faire fermer l'établissement et d'arrêter les violateurs, sera tenu responsable et suspendu de ses fonctions jusqu'à ce qu'il comparaisse pour désobéissance devant le Bureau de police.

W. P. LOAN,
Surintendant de la police métropolitaine

L'affaire Dudenhefer.

Ferdinand Dudenhefer, ex-receveur de la banque nationale Germania, accusé de détournement de fonds et d'abus de confiance, a comparu hier matin devant la Cour Criminelle et a été mis sous caution de $15,000.

Il est représenté par M. Castellanos et Luxenberg.

On se souvient que Ferdinand Dudenhefer, qui avait été mis tout d'abord en liberté, sous sa seule avant signé un cautionnement de $15,000 en sa faveur, avait été arrêté quelques jours après et incarcéré à la prison de paroisse, où il est resté jusqu'à hier.

Cette rigueur était dûe au retrait des cautions de Dudenhefer, qui avaient retiré leur signature, en disant qu'ils avaient appris que l'accusé se disposait à quitter subrepticement la Nouvelle-Orléans.

Cour Criminelle Supérieure.

L'affaire de Dupart, Evêque et Octair, accusés du meurtre d'Allen Harris, a commencé à être instruite hier seulement, toute la journée de la veille ayant été employée inutilement à former un juri.

C'est avec beaucoup de peine que sur 250 citoyens désignés pour être des jurés on a réussi enfin à en obtenir douze qui n'ont pas pu trouver de prétexte plausible pour se faire excuser.

M. Field étant momentanément absent, l'avocat du district McPhelin représente l'Etat dans ce procès, qui se plaide, comme nous l'avons déjà dit, devant M. Joseph H. Hornor, le juge Braughn s'étant récusé.

Le Grand Jury et Clinton.

Le grand jury s'est occupé encore activement, hier, du sieur Charles Clinton, notre pieux et honnête pseudo auditeur des comptes.

Un témoin important a été entendu, qui n'est autre que le sieur Antoine Dubuclet, le pseudo trésorier, qui est venu accompagné de son fils, pour faire sa déposition.

Pauvre Clinton, comme on a dû médire de lui!

A coup sûr les Dubuclet, père et fils, n'ont pas dû flatter leur ennemi intime. S'ils n'ont dit que la vérité à son sujet, c'est déjà beaucoup!

Un vol à Milneburg.

Hier matin, M. Philippe Billman, propriétaire du restaurant Boudro, à Milneburg, s'est aperçu, en ouvrant un tiroir dans lequel il met l'argent de la journée, qu'une somme ronde de cent piastres qu'il y avait laissée, avait disparu, ainsi que ses montre et sa chaîne en or.

Comme le tiroir n'avait pas été forcé et qu'il n'y avait aucune trace d'effraction, il était à supposer que le vol avait été commis par quelque personne demeurant dans la maison.

Les soupçons de M. Billman se sont portés tout d'abord sur un de ses employés, un jeune garçon, de dix-huit ans de nom de Philippe Laisné, et ces soupçons se sont changés à peu près en certitude quand on a appris que le jeune garçon avait quitté Milneburg au milieu de la nuit.

Comme il a un frère à Mobile, on pense que Philippe Laisné s'est rendu dans cette ville.

Jeunes vauriens.

Une vingtaine de drôles, âgés de seize à vingt ans, qui n'ont pas le courage de travailler honorablement et qui préfèrent vivre dans l'oisiveté la plus complète, se cachent,—comme on dit vulgairement,—de leurs infortunés parents, se réunissent chaque après-midi au coin des rues Bons Enfants et Champs Elysées.

Ces jeunes gens dégénérés, indignes de s'appeler louisianais, se donnent ainsi rendez-vous à cette emplacement, sans pudeur devant la pluie et du beau temps, sans pour interpeller toutes les femmes qui passent sans protecteur et les accabler de lazzis et souvent d'injures grossières.

Plusieurs personnes se demandent dans le quartier ce sont adressées à l'*Abeille*, et nous espérons que le surintendant Loan,

si ce paragraphe lui tombe sous les yeux, voudra bien faire chasser par quelques agents de police ces drôles dont nous signalons l'existence.

Nous avons reçu

Un exemplaire du Bulletin Financier de Dondero, Dufour & Cie, 27 rue Carondelet. Ce journal, qui paraît tous les jeudis, contient des renseignements précieux pour les hommes d'affaires et les capitalistes. Le prix d'abonnement est de $5 par an.

Un exemplaire du Bulletin Financier de Dondero, Dufour & Cie, 27 rue Carondelet. Ce journal, qui paraît tous les jeudis, contient des renseignements précieux pour les hommes d'affaires et les capitalistes. Le prix d'abonnement est de $5 par an.

TEMPERATURE.—13 juin 1875.
Thermomètre de C. Durante, opticien
Fahrenheit. Centigrade
6 A. M..... 76 20
12 M..... 86 31
3 P. M..... 90 32
6 P. M..... 87 31

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Paris, 12.—Les sociétés d'ouvriers de cette ville ont ouvert une souscription pour envoyer un délégué à l'exposition de Philadelphie.

Marotean, le chef communiste, qui avait conseillé de fusiller l'archevêque de Paris, est mort dans la Nouvelle Calédonie.

ANGLETERRE.

Londres, 11.—Le *Daily News* annonce qu'à Athènes on considère comme imminente une crise qui peut aboutir à l'abdication du roi.

Les vaisseaux de guerre de la Turquie ont reçu l'ordre de croiser dans les eaux de la Grèce.

Le ministre de Russie a conseillé au roi de ne pas abdiquer sans assurer les droits de ses héritiers au trône.

On discute à Athènes les probabilités d'une intervention étrangère.

La carcasse du navire Niagara échoué en vue de Holy Head, se brise. L'arrière est séparé. On a sauvé 300 balles de coton du naufrage.

Sur la cargaison de la barque Ruser, allant de Savannah au Finlande, échouée dans le golfe de Boling, on a sauvé 500 balles légèrement avariées, et 700 sérieusement endommagées. Il y a encore 900 balles à bord.

ALLEMAGNE.

Berlin, 12.—La *Gazette* de l'Allemagne du Nord d'aujourd'hui contient un article qui signale l'arrivée, dans les eaux allemandes, d'une flotte de bâtiments de guerre des Etats-Unis, attachés à la station européenne sous les ordres au contre amiral Warden.

La gazette dit que l'amiral est attendu ici ce soir comme visiteur, et lui offre une cordiale bienvenue; elle ajoute: "C'est un officier d'un haut mérite, d'une nation alliée." Le vaisseau de guerre allemand, Lonely, a été au-devant de la flotte à l'embouchure de l'Elbe, et après avoir échangé les saluts d'usage, l'a accompagnée jusqu'à Glucheladt.

On s'attend à ce que la flotte arrive bientôt à Kiel; l'amirauté de cette place fait des préparatifs considérables pour recevoir les Américains, et donner des fêtes en leur honneur.

PANAMA.

Terrible tremblement de terre.

Panama, 4.—Le steamer de la Royal Mail qui est arrivé à Aspinwall aujourd'hui de Savinello, apporte les nouvelles suivantes publiées dans un extra de *Kaleoquaille*:

Le 31 mai, il y a eu un terrible tremblement de terre dans les Andes.

Le steamer Terrible, qui est arrivé hier de l'intérieur, s'est approché de notre ville avec grand deuil à mi-mât, indiquant qu'il était porteur d'une fâcheuse nouvelle. Tandis qu'on se livrait à mille conjectures sur la gravité de ces nouvelles, personne ne se doutait un instant l'immense étendue du désastre qui avait eu lieu.

Les renseignements qui nous sont parvenus à ce jour ne sont contenus dans une lettre datée de Salozas, à 7 lieues de Cuenta, le 19 mai: nous extrayons les passages suivants:

Hier matin, le, à 10 heures 10' un violent tremblement de terre a surpris notre ville et toute la contrée.

Ici une grande partie des églises se sont écroulées. Plusieurs maisons ont été détruites, et quelques personnes tuées.

La ville de Cuenta est entièrement détruite. Il n'y a que quelques familles de sauvées. La plupart allemande a été incendiée par une boule de feu lancée par un volcan qui vomit constamment de la laye.

Ce volcan s'est ouvert en face de Santiago sur une colline appelée El Alto de La Giratcha.

San Cayetano a été détruit ainsi que la plus grande partie de Santiago. A Urgamate il y a eu de grands ravages.

Arboleta, Cucutilla et San Cristobal sont presque détruites. La population de ces villes est évaluée par quelques personnes bien informées aux chiffres suivants:

San Cayetano, 4,000. Santiago, 9,000. Granote, 6,000. Arboletta, 9,000. Cucutilla, 5,000. San Cristobal, 16,000.

La région dont on a parlé plus haut comprend le pays où les Etats de Columbie et de Venezuela confinent.

La partie de la Colombie comprenez l'Etat de Santander et à certaine égards la plus productive de cette république, et le café de cette section est fameux dans tout le monde.

Une des villes détruites, San José de Cuenta, la ville la plus importante de cette section, était située sur la frontière de la république, par 7 degrés 30' de latitude nord, et 72° 10' de longitude ouest, et avait été fondée par Juan de Martens en 1534.

C'était une porte d'entrée si bien pour donner le nom de port à une ville de l'intérieur, et c'était là qu'on avait établi la douane. La population de la ville, au moment du désastre, était estimée à environ 18,000 âmes. Elle avait un grand mouvement commercial. C'était le grand dépôt de café et de cacao destinés à l'exportation, soit par les ports de Venezuela, soit en descendant le Magdalena.

La secousse a été ressentie à Bogota et dans les sections adjacentes.

Un gentilhomme qui était en ce moment à Pasalvina, dit que le mouvement a duré 3½ de minute. Il a été légèrement ressenti à Barranquilla.

Les détails qui précèdent sont tout ce que nous avons pu obtenir par cette malle.

Panama, 12.—Les nouvelles de l'Amérique Centrale continuent d'avoir un caractère lacrigue.

Les querelles du Nicaragua et du Costa Rica sont apaisées.

Le président Peres, de Bogota, voyant que les électeurs ne l'Etat de Panama n'étaient pas disposés à voter selon son désir, aux élections présidentielles, a conçu le plan de leur susciter des obstacles militaires car il y a à Panama des forces nationales qui ont été détournées de leur devoir.

Le général Camayo a été nommé commandant en chef des Etats de l'Atlantique. L'autre jour, il a fait son apparition à Panama pour communiquer ses ordres aux troupes nationales cantonnées ici. Le gouvernement d'Etat soupçonnant que sa présence avait pour objet de renverser les autorités actuelles et d'assurer le vote de l'Etat à Señor Parra, candidat du gouvernement de Bogota, a arrêté le général avant qu'il eût été formellement reconnu par les troupes.

Le gouvernement de Bogota voudra-t-il se venger de cette manœuvre hardie? c'est ce qu'il reste à voir. En attendant on ne sait si nous aurons la paix ou la guerre.

Le steamer des Etats-Unis Canipsico était à Aspinwall.

Le gouvernement péruvien a l'intention de vendre les manufactures de salpêtres et d'en consacrer le produit à l'achèvement des chemins de fer.

M. Meiggs a expliqué que si le Congrès ne faisait pas de nouvelles concessions, les travaux devraient être suspendus, et totalement abandonnés et en ruine.

Le bill proposant d'accorder un subside pour établir une ligne de steamers allant en Chine a échoué; mais le projet sera repris par une autre Chambre.

Les autorités de Malendo ont ordonné le 2 mai au capitaine Morphy du navire américain Alexandria, ancré dans se port, de payer les droits sur les pavillons pour la fête anniversaire national. Il a refusé de le faire, alléguant qu'il ne devait pas être forcé de s'associer à la célébration d'une victoire remportée sur une nation avec laquelle son pays était en paix, par ce qu'elle une insulte ouverte au drapeau engagé.

Le gouvernement de l'Etat n'ayant pas d'argent, a informé les marchands qu'il fallait doubler les taxes, et leur a donné un certain nombre de jours pour se libérer.

Les affaires sont si embarrassées que les marchands paviement difficilement à payer les dépenses.

CUBA.

Havane, 13.—La police a mettre six personnes se préparant à contrefaire des reçus de taxes et des billets de loterie.

CANADA.

Affaire de Vicksburg.

Montréal, 13.—On vient de recevoir le télégramme suivant: St-Jean de Terre-Neuve.—A David Torrance & Co., Montréal.—Mond lasse de Hall range et triste passage du Vicksburg est allé coupeau ici par un pêcheur américain.

STAFF.

TERRE MEUVE.

St-Jean de Terre-Neuve, 13.—Le gouverneur a adressé l'Honorable au moment de la clôture de l'assemblée législative, un message qui résume.

St-Jean, 13.—Valeur les navires des environs qui sont arrivés aujourd'hui apportent un nouveau témoignage de la violence des tempêtes qui ont sévi dans le golfe. Parmi les navires qui ont souffert, on cite le Jessie, Captain Collingham, John Rose, Captain Rose, Wm. Jones et Garner Watson, Captain, John Curtis, Jas. Rodgers et Harris, Jos. Chaplain, John Pengully; Bryan Mc Grane et Hall Corbett, passagers.

Le steamer de St Valerié, Swallow, est parti de St-Jean, le 7 courant, pour la Barcasion qui manque.

St-Jean, 13.—Le steamer Swallow, parti hier soir à 7 h. pour [illegible] arrivé ici aujourd'hui à midi. Il a rencontré [illegible] et a pris à bord [illegible] qui [illegible] Le steamer [illegible] a été [illegible] Le navire [illegible] est